



Notre imaginaire est peuplé de figures inquiétantes et, aussi loin que l'on remonte, le pauvre est porteur d'ambivalence. C'est à la fois celui dont on se détourne car sa présence nous gêne, et celui vers lequel nous sommes sommés de nous tourner pour mériter notre humanité.

Peur du pauvre, peur de l'autre, la faiblesse des hommes

Dans une première approche il peut sembler évident que les regards sur le pauvre ont grandement changé au fil des siècles, et notamment le pauvre lointain, l'exotique, le damné de la terre.

Regards sur les pauvres et rapports de force

Avant les grandes découvertes, le regard sur l'humanité était très étroit et mis à part pour quelques grands noms comme Hérodote, la diversité humaine était cantonnée au monde immédiatement visible, où quelques seigneurs régnaient sur une masse humaine relativement indifférenciée : il y a alors les hommes, modestes, normaux, et les riches, puissants et rares.

Marco Polo, puis surtout les navigateurs portugais, ouvrent les yeux du monde sur d'autres horizons : leur premier regard est largement dépourvu de complexes, et il s'établit parfois un réel rapport égalitaire : au début du XVII^{ème} siècle, le roi du Portugal échange avec le roi du Kongo, le Dia N'Totila, sur le registre de la fraternité. Les commerçants admirent la production des artistes locaux, et diffusent en Europe les fameux « Sapi », pièces centrales des cabinets de curiosités.

Mais la volonté d'évangélisation, associée à la recherche de

métaux précieux va vite provoquer l'installation de rapports de force : les pouvoirs locaux sont détruits, et commence alors la traite des esclaves qui se greffe sur des pratiques locales en les amplifiant très largement. L'autre est ignorant, en proie à des croyances rétrogrades, il faut l'extirper de son milieu d'origine pour lui apporter la lumière. « Allez et enseignez les nations » prend une tournure violente.

Le siècle des lumières oblige à reconsidérer la question du rapport aux peuples dominés : « allez peuples, emparez-vous de cette terre, prenez là ! A qui ? A personne. Dieu offre l'Afrique aux hommes, Dieu offre l'Afrique à l'Europe, prenez là... » Ainsi Victor Hugo en 1879 justifie la colonisation, alternative progressiste à l'esclavage.

Si la forme change, le fond ne change guère

Les blancs seraient par essence qualifiés pour apprendre aux autres comment il faut vivre dans leur propre pays ! Le complexe de supériorité de l'homme blanc s'affirme très fortement au XIX^{ème} siècle, et avec une telle puissance qu'il finit par convaincre les peuples dominés de la réalité de leur infériorité : ils intériorisent un complexe d'infériorité analysé par Albert Memmi⁽¹⁾. Les peuples dominés, à partir de la

deuxième moitié du XX^{ème} siècle, sous la double influence de la guerre, ruinant l'image positive de l'homme blanc, et de quelques personnages courageux et visionnaires comme Gandhi, luttent contre ces complexes.

Les indépendances surviennent, parfois sans être vraiment réclamées, comme en Afrique centrale. A la colonisation succède l'aide au développement : il s'agit d'un regard charitable sur « les pauvres » qui auraient encore besoin de nous pour sortir du sous-développement... après plus d'un siècle de notre propre domination ! Les difficultés culturelles rencontrées pendant les premières décennies de l'aide au développement, la faiblesse des résultats, les questions relatives à notre droit d'intervention sur des sociétés mal connues provoquent une ultime réaction, et c'est l'apparition du mouvement « humanitaire ». Le principe est une forme d'aveu : il faut y aller car on n'a pas le droit de ne pas y aller, sous peine de laisser des hommes mourir : une forme de non assistance à personne en danger.

Les intitulés changent, mais, à travers les siècles, une constante s'affirme : nous avons le droit d'intervenir chez les pauvres pour les pousser à

fonctionner selon nos propres idées. Les aventures tragiques de l'arche de Zoé ne sont que la caricature d'un mode de pensée constamment ethnocentrique. Il faut remarquer que ce droit d'intervention que nous nous accordons n'est, à nos yeux, valable qu'à propos des « pauvres » : jamais nous ne prétendons dire aux Anglais ou aux Allemands comment se comporter !

De très nombreuses missions auprès de volontaires de l'humanitaire nous ont montré que l'ambivalence persiste encore : l'aide que nous prétendons leur apporter ne nous empêche pas de porter sur eux un regard parfois teinté de mépris. C'est un phénomène que l'on observe y compris dans les milieux les plus humbles. Finalement l'homme semble avoir besoin de vérifier en permanence la réalité dramatique de plus pauvres que lui, afin peut-être de s'assurer de la réalité de sa propre position sociale.

La pauvreté, un instrument d'insertion sociale ?

1- Portrait du colonisateur, portrait du colonisé, Etude (poche), 2002.



Clair Michalon
Pointe Noire
le 07 février 2008

Dossier

Comment les chrétiens ont-ils regardé les pauvres ? Les regards ont évolué au cours des siècles. La pauvreté a été acceptée et justifiée, mais aussi combattue. Les pauvres ont été rendus responsables de leur état ou non. Les pratiques envers les pauvres et les souffrants ont elles-aussi connu des transformations, des avancées et des reculs ; des prises en charge communautaires, des ségrégations, des créations originales et fructueuses. Aujourd'hui, les discours sur les pauvres en font des coupables de leur état ou des victimes de la société. Et les pratiques hésitent entre la compassion, la charité ou l'accompagnement pour l'obtention de droits. Un détour par l'Histoire élargira notre regard. Et peut-être nous obligera à poser des discours et des actes plus justes.

La rédaction

Regards sur les pauvres

Histoire de la diaconie

Regards sur la son traitement

pauvreté et sur au cours des siècles

Quelques repères

Isabelle Grellier

Faculté de Théologie protestante de Strasbourg

Dans l'Eglise primitive, un lien étroit entre partage et culte

À l'origine, le souci des plus démunis fait partie intégrante de la compréhension de la foi chrétienne. Au sein des communautés chrétiennes, le partage n'était sûrement pas vécu partout de façon aussi exemplaire que Luc le relate dans le livre des Actes (Actes 2/44-45). En témoignent l'allocution que Paul adresse aux Corinthiens à propos de leur façon de célébrer le 'repas du Seigneur' (1 Co 11) ou les interpellations vigoureuses de Jacques à l'égard de ceux qui prétendent avoir la foi sans se soucier des pauvres. Mais ces sommations elles-mêmes montrent bien que la compréhension de la communion chrétienne s'étendait nécessairement au partage matériel.

Ce qui est frappant dans la façon dont Gottfried Hammann présente la fonction diaconale dans l'Eglise des premiers siècles, c'est le lien étroit qui existait, semble-t-il, entre l'entraide matérielle et la dimension culturelle. Le diacre, dont la figure émerge déjà dans les épîtres pastorales, était mandaté à la fois pour participer à la célébration de l'eucharis-

tie et pour distribuer la nourriture à ceux qui en manquaient ; les deux étant étroitement liés à travers la célébration des agapes pour lesquelles chacun apportait ce qu'il pouvait mettre en commun, les restes étant portés aux malades et partagés entre ceux qui en avaient le plus besoin (Cf. encart *Partage matériel et liturgie*).

Le pauvre n'était donc pas un inconnu à qui l'on condescendait à faire la charité, mais un frère, membre de la communauté. Ce lien entre partage matériel et liturgie s'est distendu lorsque l'eucharistie, de plus en plus sacralisée, a été dissociée des repas communautaires au cours desquels elle était auparavant souvent célébrée. Cette évolution a été renforcée par le passage à une Eglise de multitude qui a conduit à un effritement de la dimension communautaire ; le pauvre devient plus anonyme et on ne peut plus parler vraiment d'entraide.

Le Moyen Âge

Dans la société du Moyen Âge, les diverses attitudes à l'égard des pauvres et de la pauvreté s'inspirent toutes du christianisme, en soulignant tel ou tel aspect de la

doctrine. Le souci des pauvres n'est pas simplement de l'altruisme, il est marqué par des motifs théologiques. Parmi ceux-ci, la question du salut éternel, avec l'inquiétude que la perspective du jugement de Dieu suscite.

Le haut Moyen Âge considérait l'état de la société comme le résultat de la volonté divine ; si les uns avaient richesse et pouvoir tandis que les autres connaissaient la misère, c'était sûrement que Dieu l'avait voulu ainsi. Dans cette perspective, la pauvreté matérielle ne constituait pas une valeur, elle ne conférait aucun mérite aux yeux de Dieu. Ce qui comptait - qui était aux yeux de l'Eglise le critère du jugement divin -, c'était, pour les pauvres, l'humilité avec laquelle ils acceptaient leur condition, et pour les riches, leur générosité à l'égard des pauvres. En caricaturant à peine, on pourrait dire que, si le pauvre avait une place dans la société du Moyen Âge, c'est en tant qu'il permettait au riche d'accomplir des œuvres charitables, et ainsi de préparer son salut. On trouve dans *la Vie de saint Eloi* cette affirmation qui nous indignent aujourd'hui, mais qu'il faut resituer dans une époque où l'on n'imagi-

nait pas que l'on puisse changer les structures de la société : « Dieu aurait pu rendre tout le monde riche, mais il a voulu qu'il y ait des pauvres pour que les riches puissent racheter leurs péchés ». (1) (Cf. encart *L'Éthos de la pauvreté* page 15).

L'Eglise valorisait par contre la pauvreté spirituelle, qui est l'humilité et renoncement, à l'image de Jésus qui s'est dépouillé volontairement de sa condition divine. Mais ce discours n'avait guère d'impact sur les réalités matérielles, ni sur le regard porté sur les pauvres, perçus essentiellement « comme objet de la charité ». (2)

Une minorité de chrétiens firent cependant la démarche de renoncer à leurs biens pour choisir la pauvreté. Ce fut surtout le cas à partir du 12^{ème} siècle, à une période où le progrès technologique (l'invention de l'arbalète, notamment) et le développement du commerce ont conduit à une aggravation des différences sociales ; les pauvres s'appauvrirent tandis que les riches s'enrichissaient, et cette situation a paru inacceptable à certains au regard du message chrétien. Ainsi en a-t-il été à Pierre Valdo et aux pauvres de Lyon au 12^{ème} siècle, ou au 13^{ème} siècle à saint François d'Assise. Ce dernier voit dans la pauvreté un « infini tré-

sor », une « vertu grâce à laquelle toutes les choses passagères et terrestres sont foulées aux pieds » ; il affirme encore : « c'est la Pauvreté qui, dès cette vie, procure aux âmes éprises de son amour le pouvoir de s'envoler vers les cieux, parce que, grâce à elle, celles-ci restent toujours armées d'une humilité et charité véritables ». (3)

Réforme de l'assistance et Réforme religieuse

A la fin du Moyen Âge, les guerres incessantes et les mutations du système agricole

1 - cité par Bronislaw Geremek, *La potence ou la pitié*, Paris Gallimard, 1987, p.29
2 - Bronislaw Geremek, ouvrage cité, p.36
3 - citation de *Les Fioretti*, de saint François d'Assise

PARTAGE MATÉRIEL ET LITURGIE

Extrait de *L'Amour retrouvé*, Gottfried Hammann, Cerf, 1994, p.38

« Dans les Églises des deux premiers siècles, la célébration eucharistique a lieu dans le cadre d'un repas convivial de communion et de partage. Tous les membres y apportent en aliments ce qu'ils peuvent fournir, les mieux lotis accueillant ou offrant davantage, de quoi sustenter l'ensemble de la communauté, célébrants et assemblée. Non seulement y apporte-t-on du pain et du vin, mais aussi de l'huile, du fromage, des olives, des fruits ou des légumes et même des fleurs. L'apport de ces dons est intégré liturgiquement à la fête. Il appartient aux diacres de les collecter, de les inventorier, d'en sélectionner pour le repas eucharistique proprement dit, puis d'en reprendre les restes et de veiller à leur distribution à ceux qui en ont le plus besoin durant la semaine. Les diacres portent ainsi aux malades, aux vieillards, aux prisonniers, non seulement des « espèces eucharistiques », mais encore des secours matériels « eucharistiés », en prolongement et en signe concret du partage des biens opéré lors de la célébration. »



conduisent à la paupérisation de certaines catégories de population, surtout quand s'y ajoutent mauvaises récoltes et grandes épidémies : en 1348-49, la peste noire aurait tué un tiers de la population anglaise. La mendicité s'accroît et exerce une pression de plus en plus lourde sur les structures de la société. (Cf encart *La paupérisation des paysans anglais*)

Cette situation s'aggrave encore au début du 16^{ème} siècle, liée à des années de

très mauvaises récoltes. Dans les années 1520, plusieurs villes à travers l'Europe sont amenées à mettre en œuvre une réforme de l'assistance. De ces changements, la Réforme protestante qui naît alors ne porte pas la responsabilité ; catholiques ou protestantes, beaucoup de villes procèdent à de telles réformes. Mais les idées du protestantisme favorisent ces évolutions.

Dans la perspective protestante qui met l'accent sur la justification offerte gratuite-

ment par Dieu, ni l'acceptation par les pauvres de leur situation, ni la générosité des riches ne permettent d'acquiescer des mérites aux yeux de Dieu. Cela ne conduit pas, bien sûr, à abandonner le pauvre à sa pauvreté ; au contraire même, cela permet que l'attention soit portée sur les besoins effectifs des personnes en difficulté davantage que sur le geste du bienfaiteur. La charité est comprise comme une conséquence de la foi et non comme une condition du salut, comme la mise en œuvre de l'amour du prochain et non comme une obligation religieuse. (Cf. encart *La charité comme conséquence de la foi*)

Face à une situation où la mendicité était devenue pour certains un système, se développait l'idée qu'il fallait pouvoir distinguer entre les « vrais pauvres », ceux qui étaient dans l'incapacité de gagner par eux-mêmes les ressources nécessaires, et les « faux pauvres » qu'il fallait obliger à travailler. Une idée que la pensée de la Réforme conforte, puisque, en rupture avec le système des moines

mendiants, elle valorise le monde profane (profession, famille, société...) comme le lieu de l'activité bonne de l'homme. La profession (Beruf), qui est aussi une vocation (Berufung), constitue une façon, pour le chrétien, de répondre à la grâce de Dieu. Dans cette perspective, tous ceux qui peuvent travailler le doivent.

Il est intéressant de voir comment cela s'est traduit concrètement à Strasbourg. Dès 1523 - à l'aube donc de la Réforme, une ordonnance est édictée qui rationalise l'assistance et la confie aux mains des autorités civiles (Cf. encart *Extraits de l'ordonnance de 1523 édictée par les autorités de la ville de Strasbourg*). Des responsables sont nommés pour recenser ceux qui sont dans le besoin et leur distribuer l'aide ; ils doivent veiller à ce que les pauvres ainsi aidés usent bien des dons reçus, mais aussi vérifier qu'ils reçoivent assez pour satisfaire leurs besoins. L'aide est essentiellement réservée aux habitants de la ville et les pauvres de l'extérieur doivent quitter la ville au plus vite. La mendicité est strictement interdite ; tous les habitants sont invités à participer à l'assistance des pauvres par l'intermédiaire de troncs placés dans les Eglises, mais il ne doit pas y avoir de don direct, sans doute pour ne pas contrevioler à la justice à laquelle les responsables doivent veiller dans la distribution des aides. Cette réforme est assez

EXTRAITS DE L'ORDONNANCE DE 1523 ÉDICTÉE PAR LES AUTORITÉS DE LA VILLE DE STRASBOURG

Quelques textes cités par G. Hammann, *L'amour retrouvé*, p.165-168

« Les quatre préposés, avec les neuf curateurs, visiteront régulièrement les pauvres dans leurs maisons, afin de s'informer de leur état de pauvreté, de leurs maux et infirmités. »

« Les aides-distributeurs de l'aumône s'enquerront auprès des voisins si certains bénéficiaires abusent des dons reçus, ou si d'autres cohabitent sans être mariés, s'ils maintiennent auprès d'eux sans raison de grands enfants, s'ils se laissent aller au vol, à la débauche, au jeu, à la boisson ou à d'autres vices. Ils en aviseront les maîtres-curateurs qui leur couperont l'assistance caritative jusqu'à ce que les bénéficiaires s'amendent de leurs vices. Leurs enfants pourront être placés chez des gens honnêtes, afin qu'ils y reçoivent une formation et que l'assistance soit réservée aux nécessiteux. »

« Trouveraient-ils des personnes qui auraient besoin de plus d'aide que celle qu'elles reçoivent chaque semaine, ils en informeraient les maîtres-curateurs, pour qu'une aide supplémentaire puisse leur être allouée. »

représentative des fonctionnements nouveaux qui se mettent en place partout en Europe. On est passé d'une approche religieuse de la pauvreté à une approche laïque. Par ailleurs, le souci d'aider les pauvres se double d'un contrôle rigoureux sur les bénéficiaires. La tendance à la normalisation, si fréquente dans le travail social, pointe déjà le nez.

Le grand « enfermement des pauvres »

Mais l'assistance n'arrive pas à venir à bout de la pauvreté, et de sa compagne, la mendicité, qui dérange tant le regard des riches. A Rome, de nombreux édits successifs interdisent la mendicité, leur répétition montrant bien qu'ils restent inefficaces. Les pauvres sont de plus en

plus ressentis comme une menace pour la société. Le programme d'assistance se double d'une politique de répression. La loi adoptée en 1535 par le Parlement de Paris, ordonne « sous peine de mort, à tous les mendiants nés à Paris ou résidant dans la ville depuis deux ans au minimum de se présenter pour les travaux publics ». Quant à ceux qui ne remplissent pas ces conditions, ils doivent quitter la ville, non moins sous peine de mort (B. Geremek, *La potence et la pitié*, p.193). A Rouen, la menace du gibet est régulièrement brandie à l'égard des pauvres, et pour lui donner plus de réalité, « quatre gibets sont érigés dans les lieux où il est procédé habituellement aux distributions d'aumônes et où sont employés les mendiants et les vagabonds » (p.212).

LA PAUPÉRISATION DES PAYSANS ANGLAIS

Extrait sur les « enclosures » en Angleterre de *La potence ou la pitié*, Bronislaw Geremek, Gallimard, 1987, p.141-142

« L'implantation des enclosures n'est pas un trait spécifique de la campagne anglaise, car on en rencontre également des exemples sur le continent, mais en Angleterre elle revêt un caractère particulièrement violent.

C'est à partir du 15^{ème} siècle que les propriétaires fonciers et les riches fermiers se mettent à clore les prés et les terres cultivables, usurpant ainsi à leur profit les terrains de la communauté et privant les petits cultivateurs de la possibilité de les utiliser. En même temps, les gains obtenus de l'élevage incitent les propriétaires fonciers à transformer leur terre cultivée en pâturages ; cela exige un agrandissement du domaine seigneurial, qui ne peut être fait qu'aux dépens des terres cultivées par les paysans. Par conséquent, (...) la plus grande partie de la paysannerie anglaise subit une expropriation progressive. »

LA CHARITÉ COMME CONSÉQUENCE DE LA FOI

Extrait de *Œuvres*, vol. V, Martin Luther, Genève, 1978, p.248

« Avec notre prochain, en toutes difficultés et en tous dangers, nous devons agir ainsi : si sa maison brûle, l'amour me commande d'y courir pour aider à éteindre. S'il y a assez de monde pour éteindre, je peux rentrer à la maison ou rester là. [...] Si je vois qu'il a faim ou soif, je ne dois pas le laisser, mais le nourrir et l'abreuver, sans tenir compte du danger de devenir par là plus pauvre ou plus faible ».

Et un peu partout, en Angleterre, aux Pays Bas (etc.), les vagabonds et les mendiants sont enfermés dans des asiles où ils sont nourris, mais aussi, souvent, soumis à « un régime de travail obligatoire [qui est censé leur faire] perdre le goût de l'oisiveté et oublier leurs mauvais penchants » ! (p.274) En France, c'est au 17^{ème} siècle qu'est organisé ce que Michel Foucault a appelé « le grand enfermement des pauvres », leur internement dans des asiles (appelés à Paris « hôpi-

LA FLAMBÉE DES ŒUVRES AU 19^{ème} SIÈCLE

Extrait de *Le protestantisme français dans la société actuelle*, Roger Mehl, Labor et Fides, 1982, p.183-4

« La grande flambée des œuvres du 19^{ème} siècle constituait une réponse aux nombreuses misères qui accompagnaient comme leur ombre la naissance de la société techno-industrielle et la formation du prolétariat moderne. Or ces œuvres ont généreusement été soutenues par ceux-là même qui, par ailleurs, édifiaient cette nouvelle société. Les œuvres essayaient de panser les plaies engendrées par le nouveau système social. Les créateurs et les bénéficiaires de ce système estimaient qu'il était de leur devoir de rechercher eux-mêmes quelques palliatifs aux maux engendrés par le capitalisme industriel. En même temps, ils entendaient garder la main haute sur ces œuvres, non seulement parce qu'ils s'en sentaient responsables, mais parce qu'ils entendaient fixer les limites de leur action. Consciemment ou non, ils entendaient maintenir les assistés dans une situation de dépendance, afin d'éviter tout trouble social préjudiciable au développement de la nouvelle société ».

tal des Pauvres Enfermez ») qui sont aussi des ateliers de travail ; ceux-ci n'ont pas nécessairement pour but d'être rentables économiquement, mais « d'accomplir un programme d'éducation sociale et religieuse, en apprenant aux pauvres à aimer le travail et la vie laborieuse » (p.285). Notons que cette politique n'a pas rencontré une approbation unanime des milieux religieux ; ainsi Vincent de Paul a refusé de prendre la direction de l'hôpital général, « craignant que la politique d'internement des pauvres ne soit contraire à la volonté divine » (p.286). Et elle a suscité une certaine hostilité chez les gens du peuple. Elle n'en constituait pas moins, pour ses concepteurs, l'expression de sentiments charitables...

La Révolution : l'affirmation d'un droit des pauvres

C'est plutôt une perspective charitable qui avait pendant des siècles présidé à l'assistance donnée aux pauvres. La Révolution tranche avec cette approche en affirmant le droit des pauvres à avoir le nécessaire. « Chaque homme ayant droit à sa subsistance, la société doit pourvoir à la subsistance de tous ceux de ses membres qui pourront en manquer, et cette secourable assistance ne doit pas être regardée comme un bienfait [...] ; elle est pour la société une dette inviolable et sacrée ».⁽⁴⁾

La distinction est faite entre ceux qui peuvent travailler et ceux qui ne le peuvent pas : « La société doit subsistance aux citoyens malheureux, soit en leur procurant du travail, soit en assurant les moyens d'exister à ceux qui sont hors d'état de travailler »⁽⁵⁾. Des lois, en 1793 et en l'an II, décident de l'organisation d'un service national d'assistance - alors que l'aide était jusqu'alors plutôt du ressort local. Pour ce faire, l'Etat

tente de s'imposer contre l'Eglise ; les lois prévoient d'enlever leurs biens aux établissements charitables, les privant des ressources qui leur permettaient auparavant de secourir les pauvres.

On trouve là les prémices de l'Etat providence. Mais ces idées généreuses n'ont jamais pu être vraiment mises en œuvre dans une France désorganisée ; et ce d'autant plus qu'au lieu de s'appuyer sur les structures existantes, l'Etat a voulu construire ce système d'assistance contre l'Eglise qui l'exerçait auparavant.

Au 19^{ème} siècle, une floraison d'œuvres protestantes

Le 19^{ème} siècle est, en France, le siècle de l'industrialisation. La révolution industrielle a été rendue possible par l'existence d'un prolétariat qui a largement participé à la création de la richesse sans guère en profiter.

Petit à petit cependant, les ouvriers ont pris conscience du pouvoir dont ils disposaient et se sont organisés pour conquérir un certain nombre de droits. Le mouvement ouvrier s'est développé au courant de la 2^{ème} moitié du siècle, en s'appuyant d'une part sur une certaine prospérité économique, d'autre part, à partir de 1860, sur la tentative de l'Empire de se rapprocher des classes



populaires. Des lois sont votées qui adoucissent un peu le sort des ouvriers. Le 19^{ème} siècle est aussi celui de la naissance de nombreuses œuvres protestantes, cette fécondité étant due à la conjonction de plusieurs facteurs. D'abord, la reconnaissance officielle du protestantisme qui a permis une plus grande implication dans la vie publique ; en même temps, la prise en charge par l'Etat du traitement des pasteurs, sous le régime des articles organiques de 1802, a libéré des ressources financières pour d'autres tâches. Autre facteur, le développement d'un mouvement de Réveil venu d'Angleterre ou de Suisse ; le renouveau de ferveur religieuse qu'il a suscité s'est traduit par une transformation pratique de la vie, dans le domaine de la piété comme dans celui de l'engagement altruiste.

Cela a conduit à de multiples initiatives, dans les champs éducatif, médical et social, ou dans celui de l'évangélisation et des missions. La création de ces institutions s'inscrivait dans une perspective de concurrence avec le catholicisme : il s'agissait d'abord d'éviter que des protestants, éduqués, soignés ou secourus dans des œuvres catholiques, ne soient soumis à des pressions pour qu'ils changent de religion. Mais le développement de méthodes éducatives novatrices et la mise en œuvre du savoir médical émergent ont permis que le rayonnement de ces institutions dépasse largement le cercle des protestants. Leur action apparaissait comme un témoignage d'une spiri-

⁴ - La Rochefoucauld-Liancourt, dans les PV et rapports du Comité de Mendicité de la Constituante, 1790-1791.
⁵ - art.21 de la Constitution de 1793

L'ÉTHOS DE LA PAUVRETÉ

Extrait de *La potence ou la pitié*, Bronislaw Geremek, Gallimard, 1987, p.30

« L'éthos de la pauvreté, aussi bien dans sa forme datant des débuts du christianisme que dans celle que le Moyen Âge élabore et pratique tout au long des siècles, comporte une antinomie essentielle, car il privilégie au même degré deux préceptes incompatibles : la vie héroïque dans le renoncement et le devoir de venir en aide aux pauvres. Dans le premier cas, il invite à emprunter la voie d'une perfection chrétienne, particulièrement prestigieuse mais réservée d'une certaine façon à une élite. Dans le second cas, il proclame comme fatalement nécessaire la coexistence de la richesse et de la pauvreté. Car effectivement, on pourrait inverser la citation de la Vie de saint Eloi, en tirant la conclusion que si Dieu a voulu qu'il y ait des riches, c'est que pour les pauvres puissent être secourus. L'éloge de l'aumône, tout en offrant aux gens riches la possibilité d'obtenir leur salut, sanctionne la richesse et la justifie idéologiquement. L'éloge de la pauvreté ne s'applique dès lors qu'à un groupe restreint d'élus aspirant à atteindre, à travers des privations, la perfection dans leur vie de chrétiens, tout en renonçant en même temps, volontairement, à accomplir leur rôle social. Par conséquent, le modèle de vie qui semble être le plus recommandé, car il concerne la majorité de la population riche, est celui qui consiste à chercher le salut à travers des prestations aux œuvres de bienfaisance : aide portée à l'Eglise, fondation de nouveaux temples, dons en faveur des institutions de miséricorde. »



© OTTO DIX

tualité altruiste et ouverte à la modernité.⁽⁶⁾

Les industriels marqués par le Réveil ont été nombreux à soutenir l'action caritative, comme pour atténuer les effets des conditions de travail qu'eux-mêmes imposaient. Certains sont allés au-delà, en contribuant largement au développement de la législation sociale. (Cf encart *La flambée des œuvres au 19^{ème} siècle*)

Le christianisme social qui se développe vers la fin du 19^{ème} siècle veut essayer d'apporter une réponse plus globale au défi que constitue la pauvreté matérielle, culturelle, morale et spirituelle de la classe ouvrière. Marqués par le Réveil, ses fondateurs - Tommy Fallot (1844-1904), Wilfred Monod (1867-1943), Elie Gounelle (1865-1950) - ont rompu avec la perspective individualiste du Réveil pour prendre en compte le poids des réalités socio-économiques et s'engager contre les inégalités sociales. En dialogue avec la pensée du socialisme naissant, ils ont développé une théologie du Royaume de Dieu qui oriente leur action.

Concrètement, le christianis-

me social a suscité dans le monde ouvrier des initiatives originales : coopératives, sociétés d'épargne et de secours mutuel, actions visant à la formation des individus etc. Ces actions étaient souvent regroupées dans des « solidarités », des « maisons du peuple chrétiennes-sociales » (J. Baubérot), qui constituaient, dans un monde hostile, des îlots de vie où pouvait se développer une certaine solidarité au nom d'un Evangile pleinement incarné dans la réalité sociale.

Parmi les œuvres nées au 19^{ème} siècle, certaines n'ont pas survécu au décès de leur fondateur ; d'autres au contraire ont su s'adapter et se transformer, dont certaines restent aujourd'hui très dynamiques.

C'est de toute cette histoire dont nous sommes héritiers aujourd'hui, et les questions qui se posent à nous étaient pour la plupart déjà présentes dans les siècles antérieurs : quelles sont les motivations de celui qui aide, et n'empêchent-elles pas parfois que l'aide soit bien centrée sur la personne en difficulté ? L'aide conduit-elle nécessai-

rement à une certaine normalisation ? Comment porter sur les personnes en difficulté un regard qui ne soit aveuglé ni par la pitié, ni par la peur ? Comment articuler le culte et le service pour que la foi chrétienne nourrisse effectivement l'engagement solidaire ? D'autres questionnements auraient pu être mis en évidence. J'espère simplement avoir réussi à montrer que ce regard sur le passé peut éclairer les questions d'aujourd'hui. ■

6 - Jean Baubérot, *Le retour des huguenots*, Cerf-Labor et Fides, 1985, p.47 à 58

Nouvelles institutionnelles et nouveau projet

PROJET JEUNESSE ET DIACONIE

La FEP est organisée en régions depuis plusieurs années. Les comités régionaux, à part dans l'Est avec la FOE, ont été constitués progressivement avec les personnes qui ont bien voulu s'engager dans la vie régionale. Suite au travail d'évaluation mené par un cabinet extérieur, l'Assemblée Générale 2007 a décidé d'entrer dans une démarche d'organisation mieux légitimée des régions et des comités régionaux. Les derniers conseils ont travaillé sur les responsabilités respectives des comités régionaux, de leurs présidents (titre qui remplace celui de « pilote ») et des secrétaires régionaux.

Le conseil d'administration a donc demandé aux comités régionaux d'engager une réflexion sur leur manière de fonctionner, sur leur constitution qui devrait refléter la diversité des associations de la région mais aussi porter le souci des liens entre les associations. Pour ce qui concerne la légitimation démocratique de la composition de ces conseils, il est prévu que des « journées ou assemblées régionales » se tiennent au 2^{ème} semestre 2009, au cours desquelles les membres adhérents éliront les membres du comité régional et désigneront les personnes représentant la région au Conseil d'administration de la Fédération.

Le Conseil d'administration de la Fédération a décidé aussi de répondre aux remarques que le cabinet extérieur avait formulées sur la taille trop importante de la région Arc Atlantique. Il a décidé qu'à partir du 1^{er} janvier 2008, il y aurait deux nouvelles régions : une région Grand Ouest (de Brest au Poitou) et une région Sud-Ouest (Aquitaine et Midi-Pyrénées). Cette transformation a aussi occasionné le rattachement des associations autour de Toulouse, qui faisaient partie de la région Arc Méditerranéen, à la région Sud-Ouest. Chacune de ces nouvelles régions disposera d'une secrétaire régionale à mi-temps.

Ces changements d'organisation ont aussi donné lieu à de nouvelles désignations de présidents de comités régionaux, pour les mois à venir : Christian POLGE devient président du comité régional Arc Méditerranéen, Danielle OLGATI du comité régional Sud-Ouest et Monique BOUCHON du comité régional Grand-Ouest. Enfin la région Nord-Normandie-Ile de France a enfin trouvé une présidente en la personne de Priscille FALLOT.

Olivier Brès

La Fédération de l'Entraide Protestante vient d'accueillir Nicolas Coiffier, son chargé de projet « Jeunesse et Diaconie ». Sa mission : assurer la mise en œuvre du projet « jeunesse et diaconie » lancé par la fédération afin de sensibiliser les jeunes du protestantisme à l'action diaconale et aux possibilités d'engagement dans nos associations.

Bonjour Nicolas, tu viens de rejoindre la FEP, peux-tu nous parler un peu de ton parcours avant d'arriver ici ?

Bonjour, avant d'arriver à la rue de Clichy j'ai mené à la Sorbonne des études d'Histoire avant de me réorienter en géographie politique. J'ai travaillé sur la question des missions internationales de maintien de la paix, en particulier en me rendant en Haïti et en Côte d'Ivoire. Un cursus universitaire un peu éloigné donc de mes engagements professionnels puisque mon emploi précédent portait déjà sur les questions de réseaux et de jeunesse.

Comment expliques-tu alors cette orientation et le fait de nous avoir rejoints ?

Disons que, à vingt-sept ans, dix-sept années de scoutisme aux Eclaireuses et Eclaireurs Unionistes de France doivent laisser des séquelles ! C'est là que j'ai découvert le monde du protestantisme français, que j'ai constaté mon intérêt pour le service de l'autre. Alors, entre la coordination d'actions de jeunesse et l'esprit de service, j'ai rencontré, pas vraiment par hasard, cette proposition de porter le nouveau projet de la FEP : « Jeunesse & Diaconie ».

Peux-tu nous parler un peu de ce nouveau projet ?

Bien sûr ! L'idée est de mettre l'accent sur les relations qui existent,

ou devraient exister, entre le monde de la jeunesse et celui de la diaconie. Il s'agit de sensibiliser les jeunes du protestantisme à l'action de diaconie. Le but recherché est de permettre une meilleure compréhension de nos actions, une envie d'agir ensemble et pourquoi pas, à terme, de susciter des vocations.

Comment ce projet s'inscrit-il dans le quotidien de notre Fédération ?

Aujourd'hui, une préoccupation existe au sujet du sens et du devenir de nos actions : c'est la notion de référence protestante qui sera abordée lors de nos Journées Nationales, et de l'identité de nos structures.

Ce projet s'inscrit donc comme un carrefour entre deux types d'acteurs pour leur proposer de cheminer ensemble, le temps de se redécouvrir mutuellement ! C'est une proposition de lien plus fort « entre la parole et le geste ».



Propos recueillis par Nicolas Derobert

